

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

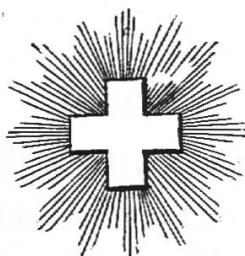
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N° 42.



LAUSANNE

21 octobre 1911

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Comment les écoles anglaises initient l'enfant à la vie et à la beauté de la nature.* — *Enseignement de la natation en Suisse.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Lecture-Rédaction.* — *Dictée.* — *Variété.*

COMMENT LES ÉCOLES ANGLAISES INITIENT L'ENFANT *à la vie et à la beauté de la nature.*

Extrait d'une conférence de Miss Butts, professeur à l'Ecole Vinet de Lausanne. Cette conférence a été faite d'abord à Genève, puis à Lausanne ; les idées émises et les renseignements sur les programmes anglais sont assez nouveaux et originaux pour retenir l'attention des lecteurs de l'*Éducateur*.

Avant d'aborder mon vrai sujet, je crois utile de dire quelques mots sur l'enseignement actuel des éléments des sciences naturelles en Suisse. Depuis quelques années de très grands progrès ont été réalisés dans ce domaine. Je connais malheureusement très mal les écoles du canton de Genève. Le programme des Ecoles primaires, fait pour les années 1905 à 1911, ne m'a pas fourni assez de détails pour que je puisse juger des méthodes. Sans doute sont-elles à peu près pareilles à celles en usage dans les cantons voisins, où l'ancienne méthode empirique, dogmatique, fait place de plus en plus à la vraie méthode scientifique — celle *d'observation*. J'ai eu sous les yeux le *Plan d'Etudes pour les Ecoles primaires du canton de Vaud* (du 1^{er} décembre 1899) et surtout les *Instructions générales* où, sous la rubrique *Leçons de choses et éléments de sciences naturelles*, sont donnés des conseils judi-

cieux et pratiques (p. 23 à 28). Ce programme ne me paraît pas bien éloigné de la perfection. Ayant abandonné l'ancienne méthode purement morphologique, l'instituteur moderne se place résolument au point de vue *biologique*, le seul qui intéresse l'enfant, en même temps que le seul vraiment scientifique. (Ici, la conférencière lit à l'appui de son dire un article de M. L. Jayet, dans l'*Educateur* du 24 novembre 1900, sur le *Rôle de la biologie dans l'enseignement des sciences naturelles*.)

Il a paru en 1902 une brochure de M. E. Briod qui expose et développe cette méthode avec une grande clarté. C'est un rapport présenté à la réunion générale de la Société pédagogique vaudoise, le 8 août 1902, à Morges. Il faudrait lire en particulier ce que dit M. Briod des *sources intuitives* de l'Enseignement des sciences naturelles. Ce sont : *a*) les excursions ; *b*) les devoirs d'observation ; *c*) le jardin scolaire ; *d*) les collections ou le musée scolaire. Pour ma part, j'y ajouterais : *e*) le cinématographe, comme le font déjà les Parisiens.

Les excursions... on en fait maintenant dans toute école qui se respecte : elles sont à la mode! Elles commencent à l'être même en France, et je ne résiste pas au désir de vous citer quelques fragments d'un article de M. Blanguernon, inspecteur d'académie de la Haute-Marne, sur les *Classes promenades*. (Voir dans l'*Education* de M. Georges Berthier, le N° de septembre 1909.)

Ici, la Suisse a marché à l'avant-garde. Le cahier préparé pour les élèves par M. Stucki, de Berne, et les manuels de MM. Jaccard et Henchoz, sont remarquables et ont été remarqués comme ils le méritaient.

A Paris, quelques inspecteurs d'académie, pleins d'admiration pour ces ouvrages, et en particulier pour ce dernier, ont obtenu du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud l'autorisation de s'en inspirer pour la composition d'un nouveau manuel à l'usage des écoles primaires. C'est tant mieux pour les petits Français, car leurs manuels actuels, d'une clarté admirable et fort bien illustrés, restent désespérément savants, secs, dogmatiques, et réduisent le rôle actif de l'enfant à peu de chose. Voyez un des meilleurs, celui de MM. Dutilleul et Ramé ; ces messieurs semblent

vouloir tout dire, tout enseigner dans ce cours élémentaire et moyen ! Cependant les Français se réveillent, et une fois réveillés, ils ont coutume de marcher à pas de géant et de rattraper en un rien de temps les années perdues.

Mais il est temps d'arriver à l'Angleterre. Qu'est-ce qui caractérise l'étude de la Nature telle que la comprennent les Anglais ? Pourquoi, lorsque je passe des programmes suisses, pourtant si bien faits et des deux ou trois manuels vraiment excellents que je connais, aux diverses publications de la *School Nature Study Union*, Société fondée en 1903 pour développer l'étude de la nature dans les écoles, pourquoi est-ce que j'éprouve un véritable sentiment de libération ? Il me semble que je sors d'une salle d'école où tout était ordonné, étiqueté, bien à sa place, mais où plantes et animaux avaient des airs de circonstance ou des gestes empruntés — pour pénétrer dans un monde vaste et libre, un monde merveilleux, un peu mystérieux encore, plein de secrets que je ne pénétrerai que peu à peu et que je n'épuiserai jamais. Dans ce monde de beauté on me laisse souvent seule ; je ne suis pas accompagnée constamment d'une personne savante et bien intentionnée qui me dise : « Regarde ceci ! Ne manque pas d'observer cela ! Garde-toi d'oublier de noter ce détail ! As-tu au moins remarqué ce trait ? » On ne m'impose pas davantage la société d'un manuel qui ne laisse rien échapper. Quel calme bienfaisant ! quelle paix ! Je ne regarde plus de banales images, je n'écoute plus dans une grande salle solennelle l'enseignement d'un maître. Voici les jolies plantes, voici les petites bêtes timides et craintives dans le demi-jour vert de la forêt, dans les fraîches profondeurs du torrent ou de la mare, dans l'enchevêtement tiède et grouillant des herbes de la prairie. Je vois ruisseler la lumière sur des champs où courrent, rapides, les ombres des nuages ; je sens la chaleur vivifiante du soleil et la douceur de la brise ; je hume la bonne senteur de la terre mouillée, le subtil parfum de la sève qui travaille ; mes yeux enchantés se posent tantôt sur des couleurs somptueuses, chatoyantes, tantôt sur des nuances nacrées, tendres, atténueées ; j'entends le murmure du vent dans la ramée, le clapotis de la source, le gazouillement des oiseaux, la chanson tour à tour stridente et

assoupie des insectes... Et soudain je me frotte les yeux. Je me croyais à la campagne, j'écoutais avec délices la musique de la nature! Je suis dans la ville géante dont le grondement formidable arrive à mon oreille. Je viens de pénétrer dans un vilain bâtiment aux murs enfumés, et, dans une salle sombre et étroite, j'assiste à une leçon de « Nature Study ». C'est là, dans cette ambiance si peu favorable, que j'éprouve cette stupéfiante illusion dont je vous parlais tout à l'heure. Et je songe que Ruskin serait content, lui qui disait :

« Au culte de la science, substituez donc le culte de la vie, surtout à l'école, où l'on immole à la science la promesse en fleur de la vie. Que l'enseignement parle d'abord au cœur et aux yeux de l'enfant ! Donnez-lui une histoire naturelle qui ne croie pas avoir tout expliqué quand elle a tout disséqué, mais qui, — derrière l'ordre, — montre à la jeune intelligence le mystère... » (Chevillon : *La pensée de Ruskin*, p. 172.)

Et ce sont les Anglais, ces gens « pratiques », qui réussissent à mettre dans des leçons d'histoire naturelle tant de poésie ! A évoquer d'une façon aussi saisissante la grandeur, la puissance, le mystère, l'infini de la nature ! Comment ?... Mais par des moyens *pratiques*, comme nous le verrons tout à l'heure. (*A suivre*).

Enseignement de la natation en Suisse.

D'après les *Monatsblätter für das Schulturnen*, organe de la Société suisse des maîtres de gymnastique, l'enseignement de la natation à la jeunesse des écoles ne se donne pas encore d'une façon aussi complète que l'on pourrait s'y attendre.

En été, et pour autant que les circonstances extérieures le permettent, les leçons de gymnastique sont remplacées par des bains et exercices de natation à Aarau, Bâle, Riehen, dans les localités zuricoises et thurgoviennes riveraines des lacs, ainsi qu'à Bülach, Rüti (Zurich), Langenthal, Trogen et Hérisau, Lenzbourg, etc. Dans toutes ces localités des établissements ont été construits, souvent à grands frais. Ainsi Lenzbourg a dépensé fr. 15,000 dans ce but, et y consacre une somme annuelle de 1000 fr.

Le tableau suivant montre ce qui se fait en différents endroits dans ce domaine :

Localités.	Nombre de maîtres	Nombre d'exercices	Peuvent nager. Jeunes filles	Garçons
Aarau (sémin.)	1	1 par sem.	45	—
Berne (éc. prim. 1906)	—	700	370	970

Bremgarten	1	?	—	27
Lucerne	7	?	Presque tous les élèves second.	
Horgen	3	?	15	30
Rorschach	3	6 par sem.	—	—
Schleitheim	1	?	—	—
Soleure	2	?	—	30
Schaffhouse	—	—	—	—
Saint-Gall	2	—	—	100
Taingen	1	—	—	30
Thoune (él. second.)	?	4 par sem.	60 %	?
Zollikon	2	40	15	15
Zurich (1906)	12	?	608	605
Küssnacht (sémin.)	1	—	—	env. 20
Muristalden (sémin.)	1	2 par sem.	—	40
Zoug (sémin.)	—	»	—	40

A Soleure le maître de gymnastique enseigne la natation aux garçons; une maîtresse, aux jeunes filles. La fréquentation des exercices est facultative. Cependant tous les élèves sont engagés à s'efforcer d'apprendre à nager. A Schaffhouse, un cours est donné pendant les vacances d'été par le Club de natation; il réunit 100 à 150 garçons, et dure trois semaines. En beaucoup d'endroits, un examen a lieu et un certificat est remis aux élèves. A Zurich tous les garçons et jeunes filles de la sixième année d'école sont tenus de participer aux leçons de natation. Environ le 70 % savent nager à la fin du cours.

L'enseignement est obligatoire dans beaucoup d'écoles secondaires suisses, en particulier à Berne, Winterthour, Zoug, Lucerne, Saint-Gall.

Pour l'enquête qui a été faite, la Suisse romande n'aurait pas été consultée, ou n'aurait fourni aucune donnée. Force nous est d'ailleurs de reconnaître que l'enseignement dont nous parlons ici n'y est pas organisé d'une façon bien marquée. Combien y a-t-il d'établissements de bains vraiment suffisants sur les bords du Léman? Et combien de leçons de natation y sont-elles données aux élèves de nos établissements secondaires ou des écoles primaires placées à proximité?

Quand arrivera-t-on à se dire assez haut que les exercices dans une piscine, pour les localités favorisées du voisinage d'une nappe d'eau comme le Léman, devraient être presque complètement abandonnés?

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Assemblée de la Société pédagogique neuchâteloise** (suite). — Deuxième conclusion. — « Les études seront faites dans une école normale unique. » Elle est adoptée sans discussion par l'unanimité.

Troisième conclusion. — « Les études pédagogiques commencées après deux ans d'école secondaire dureront quatre années. Un brevet unique donnera le droit d'enseigner dans les écoles publiques, et ne pourra être obtenu avant l'âge de 20 ans. »

M. Graber. — A 13 ans on entre à l'école secondaire. Quand on a terminé les études pédagogiques on a 19 ans. Pourquoi ne pas accorder le « Brevet » à ce moment-là, d'autant plus que dans la grande majorité des cas un porteur du brevet doit attendre encore un an au moins avant d'avoir réussi à se placer. Je propose le chiffre 19 au lieu du chiffre 20 dans la conclusion.

M. C. E. Perret (Neuchâtel). — Je demande la suppression pure et simple de la fin de la conclusion soit de :

et ne pourra être obtenu avant l'âge de 20 ans.

Le brevet est utile ailleurs que dans notre canton et nos jeunes brevetés doivent avoir pu l'obtenir après avoir accompli régulièrement le cycle d'études exigé. Quant à ceux qui l'utilisent dans notre canton, que l'autorité compétente fixe un âge cela n'est pas notre affaire.

M. Graber. — Je trouve très heureuse l'idée de fixer un âge ne serait-ce que pour parer aux fruits trop précoces à la valeur desquels je ne crois pas. Mettons 19 ans.

M. Stroete. — Cette conclusion doit consacrer un principe, celui du prolongement des études. Laissons 20 ans car on entre trop jeune dans l'enseignement et on n'y apporte pas à 18 ou 19 ans une maturité suffisante à la direction d'une classe.

M. C. E. Perret. — Je ferai remarquer, et beaucoup l'ont constaté avec moi, que des enfants de 11 ans sont souvent mieux préparés que des camarades de 14 ans. M. Graber a dû aussi le constater.

Je réclame encore qu'on ne parle pas de l'âge dans cette conclusion: Ce qui importe c'est de parcourir le cycle des études. L'âge importe moins.

M. L. Rusillon (Couvet). — Pour arranger tout le monde, indiquons dans la conclusion, la vingtième année.

M. Graber. — Sitôt qu'on a 19 ans révolus, on entre dans la vingtième année!

Au vote la première partie est adoptée dans sa teneur du rapport et la suppression préconisée par M. Perret est votée également.

M. le Conseiller d'Etat Quartier-la-Tente. — L'âge doit être précisé très exactement dans la loi et il est très important de fixer une limite. Par exemple, si un candidat atteint l'âge de 20 ans en avril, que faire de lui si les examens ont lieu en mars? Cette disposition sera très sérieuse à prendre.

M. Graber. — La fixation d'un âge ne rentre pas dans notre question. Laissons donc le Département de l'instruction publique et le législateur faire leur travail.

Quatrième conclusion. — Elle prévoit l'examen médical à l'entrée à l'école normale. Elle est votée sans discussion.

Cinquième conclusion. — « Les études tendront à une culture générale plus étendue et plus rationnelle surtout dans les domaines scientifique, philosophique et pédagogique. »

M. Graber a déposé sur le bureau une conclusion nouvelle conçue (approximativement) de la façon suivante :

« La préparation du candidat sera caractérisée par une rupture définitive et complète avec l'enseignement scolaire. Le milieu naturel en constituera la base et le développement des facultés intellectuelles en sera l'objet. »

Ce n'est pas la préparation elle-même qu'il faut combattre, c'est l'esprit de la préparation, la caractéristique de la préparation. Il ne faut pas la prolonger si on veut maintenir la façon actuelle de la comprendre.

M. Hintenlang (Peseux). — Entre la révolution que préconise M. Graber et l'évolution que consacre la conclusion du rapport, je me déclare pour cette dernière.

M. Graber. — Je ne veux m'appesantir ni sur les circonstances de la préparation ni sur sa durée. C'est l'esprit et la matière de la préparation des éducateurs qui sont importants et si importants mêmes que tout le reste en dépend.

Au vote la conclusion Graber est adoptée à une très grande majorité contre celle du rapport.

Sixième conclusion. — « Un véritable apprentissage professionnel, théorique et pratique est indispensable ».

« Il nécessite l'organisation d'une école d'application. »

M. Graber. — La première partie de cette conclusion fait double emploi avec la conclusion première. Quant à la seconde partie, au point de vue pratique, l'utilité d'une école d'application me paraît problématique, en tous les cas contestable. Même en l'admettant, cette disposition peut être jointe à la conclusion prévoyant l'établissement de l'Ecole normale unique.

M. Stræle. — Je reconnais bien volontiers que, forcément, une école d'application est quelque peu artificielle mais, il n'en n'est pas moins vrai que c'est le seul milieu mis à notre disposition pour l'apprentissage pratique de nos jeunes candidats. Pourquoi n'en pas tirer profit ?

M. Hoffmann procède à la votation. Il fait un sinistre « lapsus linguæ ». Qui vote, dit-il, la suppression de M. Graber ? Cette proposition par trop radicale est joyeusement entendue. Au vote la conclusion six est maintenue comme au rapport général.

Septième conclusion. — Elle touche l'action efficace des professeurs d'école normale sur le caractère et la valeur morale de leurs élèves.

M. Graber. — La conclusion six était discutable, celle-ci est manifestement indiscutable. Sa suppression s'impose. Qu'est-ce donc que cette pression morale ? Va-t-on imposer une morale déterminée à l'école normale ? et quelle morale ? métaphysique ou autre ? Que les maîtres donnent à leurs élèves des connaissances et des aptitudes, puis l'exemple d'une morale neutre. Ce sera assez.

M. Stræle. — Il n'a jamais été dans ma pensée d'interpréter autrement que M. Graber la conclusion sept et jamais non plus je n'ai eu l'idée de vouloir imposer un système quelconque de morale à l'Ecole normale. Etant d'accord avec M. Graber, quant au fond, je souscris à la suppression de cette conclusion d'ailleurs peu importante.

Au vote la conclusion sept est supprimée à la presque unanimité.

Huitième conclusion. — « Les propositions récentes du Département de l'Instruction publique étant une amélioration certaine de la situation actuelle sont approuvées par la Société pédagogique qui en désire la prompte réalisation. »

M. Graber. — Je demande la suppression de cette conclusion. Dans la première des conclusions que nous avons adoptée il y a :

« La préparation du Corps enseignant primaire est insuffisante ; il est « nécessaire » de procéder à une réorganisation « prompte » et « complète » de notre enseignement pédagogique. »

Or, si nous votons la conclusion huit, nous mettons en danger d'affaiblissement la conclusion une qui contient les mots : nécessaire, prompte, complète. C'est tout ce qu'il nous faut. N'ayons pas l'air d'avoir fait du neuf et d'en désirer la réalisation dans 15 ou 20 ans. Il y a aussi danger à accepter l'année à passer à l'Université que la brochure du Département préconisait. Voici pourquoi : Qu'iraient faire à l'Université des étudiants en pédagogie ? Si c'est pour y faire encore de la pédagogie, pourquoi ne pas organiser un cours supérieur spécial à l'Ecole normale ? Prenons garde au fait que si nous votons cette conclusion, elle pourrait bien entrer dans la pratique assez rapidement ce qui constituerait pour nos jeunes candidats, qui devraient passer un an à l'Université, des sacrifices importants pour lesquels nous ne pouvons absolument rien demander encore en compensation.

M. Stræle. — C'est une amélioration qu'on nous offre. Pourquoi refuser ? On remarque de plus en plus combien le corps enseignant de tous les pays manifeste la tendance de participer à la culture universitaire et d'acquérir des titres universitaires.

Au vote la proposition Graber de supprimer la huitième conclusion est adoptée à une écrasante majorité.

Neuvième conclusion. — « Les traitements et la pension de retraite du Corps enseignant devront être élevés... etc. »

M. Graber. — Cela n'a rien à voir avec la préparation professionnelle du Corps enseignant. Supprimons cette conclusion. Ne retenons rien d'autre que ce qui touche à notre sujet afin que le comité central puisse poursuivre la réalisation de nos désirs.

M. Stræle défend sa conclusion.

M. A. Toffel (Le Locle). — Je serais partisan d'une suppression pure et simple de la neuvième conclusion qui n'est dans toute cette question qu'un corollaire.

Le vote maintient cette conclusion à un nombre de voix approchant de très près le nombre des rejettants.

Dixième conclusion. — *M. Graber.* — Nous en demandons la suppression comme n'étant pas dans la question même, car ce n'est pas d'organiser dans chaque collège des réunions régulières du Corps enseignant pour discuter de méthodes que nous nous préparerons suffisamment.

M. Stræle. — C'est toutefois un moyen de perfectionnement que celui de l'échange de nos vues.

M. Hinterlang déplore le peu de contact, le trop faible contact existant entre les membres du Corps enseignant. Il appuie vivement la conclusion dix.

M. Gédet pense qu'on peut l'intercaler dans la conclusion douze, parmi les autres moyens de perfectionnement mentionnés là.

Le vote maintient cette conclusion à une très grande majorité.

Onzième conclusion. — « Elle concerne des prérogatives à faire obtenir au Corps enseignant, en particulier une influence plus grande dans les affaires scolaires. »

M. Graber. — Encore une fois, au nom de la section de la Chaux-de-Fonds, je demande la suppression de cette conclusion. Elle se rattache à l'obtention de droits plus étendus que ceux que nous possédons actuellement. Rien ne s'oppose à ce qu'une de nos prochaines conférences place ce sujet à son ordre du jour. Mais, lâchons donc tout ce qui ne touche pas à notre sujet d'aujourd'hui, et nous affirmerons davantage l'importance de la question que nous traitons.

Au vote, cette conclusion est supprimée après que le rapporteur s'est déclaré d'accord pour cette solution.

Douzième conclusion. — Cette conclusion est amendée et sort des délibérations sous la forme suivante :

« Pour contribuer au perfectionnement des instituteurs et des institutrices en fonction, l'Etat rétablira les conférences générales, ou à leur défaut des conférences régulières de circonscription. Il organisera et subventionnera des cours spéciaux et des cours de vacances sur les principales branches d'enseignement ainsi que des voyages d'études. *Il favorisera les stages à l'étranger.* »

Treizième conclusion. — *M. Graber* a déposé sur le bureau une adjonction à la conclusion du rapport; sans discussion cette adjonction est acceptée et la conclusion prend la forme suivante :

« Le perfectionnement professionnel sera poursuivi par des leçons types et des exercices pratiques d'enseignement faits régulièrement dans les séances des sections pédagogiques, *que faciliteront les autorités scolaires.* »

La discussion est close et l'ensemble des conclusions ainsi remanié est voté à l'unanimité.

Motion d'ordre.

M. P. Graber donne lecture d'une motion invitant le Comité central à poursuivre la réalisation de nos vœux jusqu'à réalisation.

M. Hoffmann accepte cette motion tout en faisant observer que la charge qu'on remet au Central est fort lourde et difficile. Ce comité fera tous ses efforts pour la remplir au mieux.

L. Q.

VAUD. — **L'école et la question sexuelle.** — La Société vaudoise des maîtres secondaires a mis cette question à l'étude et discutera prochainement à Ste-Croix les conclusions du rapport de M. L. Robert. Ces conclusions sont les suivantes :

1^o La mission confiée par l'Etat à l'école n'est pas seulement d'instruire la jeunesse, mais encore de collaborer avec la famille à son éducation.

2^o N'étant qu'une des formes de l'éducation générale, l'éducation sexuelle doit préoccuper tout aussi bien l'école que la famille.

3^o Le but à atteindre dans ce domaine est de préparer les générations nouvelles à fonder des familles fortement constituées et de les aider à lutter contre tout ce qui pourrait nuire à la réalisation de cet idéal.

4^o Les maîtres qui donnent des leçons de choses et qui enseignent les sciences naturelles devraient, dans le cours de leur enseignement, exposer aux élèves de dix à quinze ans quelles sont les lois de la propagation de la vie pour les plantes, les animaux et l'homme.

5^o Dans un cours d'hygiène ou de quelque autre façon, les jeunes gens et les jeunes filles, avant de quitter l'école, devraient être renseignés sur l'établisse-

ment et le développement normal de la famille et sur tout ce qui peut lui porter atteinte.

6^e Les maîtres de sciences naturelles et les maîtres primaires devraient être préparés à donner cet enseignement. A. D.

** Société évangélique d'éducation. — L'assemblée ordinaire d'automne aura lieu à la Salle Tissot, palais de Rumine, le samedi 28 octobre, à 2 h. 20. A l'ordre du jour, figure un travail de M. Albert Roulier, instituteur, sur la poésie à l'école. Nul doute que la personnalité du rapporteur, sa compétence à la fois comme poète et éducateur, ne procurent à ses auditeurs autant d'intérêt que de plaisir. Rappelons que ces séances sont publiques et largement ouvertes à tous ceux qui s'occupent d'éducation. H. Gz.

BIBLIOGRAPHIE

La vengeance de M. Grosfilet. (Comédie en 1 acte par « Gillette ». Librairie Atar, Corraterie 12, Genève.)

Beaucoup de bonne volonté caractérise cette saynète — plutôt que comédie — où se révèlent l'inexpérience de la vie et de la scène. Elle doit être le fait d'un auteur très jeune, ou plutôt d'une jeune « autoresse » qui — ce sont les défauts des jeunes et des femmes — voit plus par l'imagination que par la réalité et qui, pour soutenir l'action, exagère le caractère de ses personnages, fait de « M. Grosfilet », homme mal élevé et vulgaire, un goujat et un cynique; « d'Estelle », célibataire plus que mûre, une oie blanche sans pareille! La jeunesse et l'inexpérience de l'auteur s'affirment encore dans des idées exprimées si... naïvement... qu'elles peuvent provoquer un sourire plus ou moins gaulois, dans des monologues trop longs, donc nuisant à l'intérêt, et dans quelques incorrections de style. En dépit de ces critiques, cette saynète témoigne de dispositions heureuses et peut s'indiquer comme lever de rideau intéressant.

Chacun son métier, par B. Heutsch. (Comédie en un acte. — Prix fr. 1,50. Librairie Atar, Genève.)

Emilien et Françoise sa femme, revendiquent, chacun pour soi, la part la plus lourde dans la « conduite » de leur ménage. Ils engagent à ce sujet un pari où, intervertissant les rôles, Emilien s'occupera du ménage et du bébé pendant que Françoise accomplira les devoirs qu'impose à Emilien sa vocation de poète. Il en résulte une comédie bien conduite, spirituelle, gaie, où Françoise fait preuve d'un féminisme bien entendu et Emilien d'une maladresse bien masculine. Un heureux dénouement vient justifier le titre « A chacun son métier » et apporter à l'auteur des applaudissements mérités.

Une cure difficile par B. Heutsch (Comédie en deux actes. — Prix fr. 1,50. — Librairie Atar, Genève.)

Des caractères bien observés, un type d'égoïste inconsciente, type vrai, connu, bien rendu, une gentille idylle se déroulant dans un milieu calme et familial assurent à cette comédie sans prétentions, mais alerte et bien écrite, où les enchaînements sont naturels, les « ficelles » bien trouvées, de nombreuses représentations. A signaler particulièrement aux pensionnats de jeunes filles.

M. M.

Reçu : *Klassengemeinschaftsleben*, von C. Burkhardt, Berlin-Zehlendorf. 1911.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

CHAPITRE III

Chez les parents de Pierre.

I

I. — ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les parents de Pierre sont des citadins.**

II. — LECTURE. — VOCAB. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir. 1) Pierre n'est pas un enfant de la campagne, c'est un citadin. Monsieur et Madame Gervais, ses parents, demeurent dans une grande maison de la ville. 2) Cette maison a un rez-de-chaussée et trois étages. Au rez-de-chaussée, il y a un magasin de chaussures dont l'enseigne porte ces mots : « Au Chat botté ».

GRAMMAIRE. — I' devant les noms qui commencent par **a, e, i, o, u.**

Au tableau noir, les mots difficiles: 1) La campagne, le campagnard, le citadin, la cité, la ville, Monsieur (M.) 2) Le rez-de-chaussée, le magasin, l'enseigne, les mots, les bottes, botté, les chaussures.

Les mots sont copiés dans le cahier de vocabulaire.

III. ELOCUTION. — Qu'est-ce qu'un citadin ? — Comment appelle-t-on un enfant de la campagne ? — Où demeurent les parents de Pierre ? — Comment s'appellent-ils ? — Qu'est-ce qu'un rez-de-chaussée ? — Quel magasin y a-t-il au rez-de-chaussée ? — Quels mots porte l'enseigne de ce magasin ?

Comment appelle-t-on celui qui possède une maison ? — Celui qui habite une maison qui ne lui appartient pas ? — A quoi doit s'engager un locataire qui loue un appartement ? — Qu'est-ce qu'un bail ?

Quelles personnes sont vos parents ? — Quel est le chef de la famille ? — Quels sont les devoirs des enfants envers leurs parents ?

IV. PENSÉE A DÉVELOPPER. — « Si la vie de la grande ville est douce aux riches, elle est souvent dure aux pauvres gens ». (tab. noir).

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir: (pendant un jour ou deux).

L'arrosoir

L'ecuelle

L'image

L'omelette

L'ustensile

Faire trouver la règle suivante :

L' remplace **le** ou **la** devant les noms qui commencent par

a, e, i, o, u,

(Pourquoi?)

1. Dictée du texte 1 puis du texte 2.

2. Remplacez le tiret par **le**, **la** ou **l'**:

— Caleçon, — ceinture, — édredon, — alphabet, — allumette, — évier,
— aiguille, — calcul, — tricot, — enseigne, — album, — tuyau, — fauteuil,
— oeuf.

3. Même exercice :

— étui, — osier, — étain, — cuiller, — théière, — égouttoir, — alcôve, — balai, — oncle, — seille, — encrier, — objet, — calorifère.

Au tableau noir :

<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
L'école	Les écoles
L'armoire	Les armoires
L'éponge	Les éponges

L' fait **les** au pluriel.

4. Mettez au pluriel les noms suivants :

L'écolier, l'enfant, l'exercice, l'eau, l'aïeul, l'épingle, l'acier, l'aliment, l'instituteur.

Modèle du devoir : L'écolier, les écoliers, etc.

II

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les grands-parents de Pierre sont des campagnards.**

II. LECTURE. — VOCAB. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1) Le père et la mère de Madame Gervais, les époux Fromentin, sont des campagnards. Ils demeurent, avec leur fils Jean, dans une jolie maison située au centre du village, en face de l'hôtel du Cheval blanc.

2) Le vieux père Fromentin est un robuste vieillard de soixante-cinq ans. Il n'aime pas la ville. Il préfère la campagne. Il lui faut ses champs, son coin de vigne, son jardin, ses vaches et ses poules.

Chaque année, Pierre passe ses vacances d'été chez son oncle Jean et ses grands-parents.

GRAMMAIRE. — **L'** devant un **h** muet.

Au tableau noir, les mots difficiles :

1) L'époux, les époux, le campagnard, le village, l'hôtel, l'hôtelier, le cheval ; — Jean ; au centre, en face.

2) le vieillard, les champs (le chant, chanter) ; — vieux ; — soixante-cinq ; les vacances, (un congé).

III. ELOCUTION. — Comment s'appellent les grands-parents ? l'oncle de Pierre ? — Qu'est-ce qu'un campagnard ? — Où se trouve la maison du grand-père Fromentin ? — Qu'est-ce qu'un hôtel ? — Qu'est-ce qu'un vieillard ? — Quel âge a le père de Jean ? — Pourquoi le père Fromentin n'aime-t-il pas la ville ? — Pourquoi préfère-t-il le village ? — Où Pierre passe-t-il ses vacances d'été ? — Qu'est-ce qu'un aïeul ?

IV. PENSÉE A DÉVELOPPER : Jeunes gens de la campagne, restez fidèles à vos champs. Ne quittez pas le village, c'est là qu'est le bonheur.

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

L'hôtel — l'(h) ôtel.

L'habit — l'(h) abit.

Pluriel **Les** hôtels — **Les** habits.

L' fait **les** au pluriel.

Dans le mot hôtel, quelle lettre ne se prononce pas? — Qu'est-ce qu'une lettre muette? — Pourquoi, devant le mot hôtel, faut-il remplacer le par l'?

On remplace **le** ou **la** par **l'** devant les noms qui commencent par un **h** muet.

- 1) Dictée du texte 1 puis du texte 2.
- 2) Trouvez six à dix mots commençant par un **h** muet — (l'**habillement**, l'**hiver**, l'**huile**, l'**huilier**, l'**huilerie**, l'**homme**, l'**hôtelier**, l'**horloge**).

III

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : L'appartement des parents de Pierre : la cuisine.

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir: 1) Le logement des parents de Pierre est simple mais confortable. La vaste cuisine, aux carreaux rouges bien lavés, sert de chambre à manger et, pendant les soirées d'hiver, d'atelier de travail. 2) Tout, dans cette pièce, respire la propreté. Les casseroles et le chaudron de cuivre, les ustensiles de fer-blanc et d'étain, les faïences décorées, le vieux buffet vitré, la grande table de noyer, tout resplendit dans l'ordre le plus parfait.

GRAMMAIRE. — **d'** mis pour **de**.

Au tableau noir, les mots difficiles : Les carreaux, l'hiver, l'atelier, la pièce, les casseroles, le chaudron, les faïences, le buffet, le fer-blanc, l'étain, tout resplendit, parfait.

III. ELOCUTION. — Comment est le logement des parents de Pierre? Pourquoi les parents de Pierre mangent-ils à la cuisine? Pourquoi la cuisine sert-elle, en hiver, d'atelier de travail? Nommez des ustensiles de cuivre, de fer-blanc, d'étain? Qu'est-ce que la faïence? (Poterie de terre vernissée ou émaillée.)

IV. PENSÉE MORALE A DÉVELOPPER. — La bonne ménagère fait régner l'ordre et la propreté dans toutes les pièces de son appartement. (Tableau noir.)

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

- 1) Les parents de Pierre.
Les parents d'André.
Un chaudron de cuivre.
Un plat d'étain.
- 2) Une bouteille d'huile.

d' remplace **de** devant les noms qui commencent par **a**, **e**, **i**, **o**, **u** ou un **h** muet. (Pourquoi?)

1. Dictées des textes 1 et 2.
2. Remplacez le tiret par **de** ou **d'**:

Une aiguille — acier. Une étoffe — laine. Un ruban — soie. Une table — noyer. Un gobelet — argent. Une robe — velours. Un verre — cristal. La broderie — Jeanne. Le maître — Eugène.

(A suivre.)

A. REGAMEY.

Degré intermédiaire.

LECTURE-RÉDACTION

L'écureuil.

L'écureuil commun (*sciurus vulgaris*) est un joli petit animal aux formes élancées, caractérisé par une queue aussi longue que le corps ; celui-ci mesure environ vingt-deux centimètres et la queue vingt centimètres. Cette queue, très touffue, constitue un bel ornement en même temps qu'un excellent parachute pour l'animal. La tête est arrondie, le museau court ; les oreilles sont grandes, étroites, ovales, velues et surmontées d'un pinceau de poils ; les yeux sont grands et saillants. Les pattes antérieures sont organisées pour saisir. elles ont quatre doigts armés d'ongles crochus, comprimés, propres à grimper, et possèdent en outre un pouce rudimentaire ; les pattes postérieures ont cinq doigts, également armés d'ongles longs et aigus.

Le pelage est d'un beau roux acajou sur le dos, blanc ou jaunâtre sous le ventre ; les pattes et la queue sont brun roux. La robe change un peu avec les saisons ; en hiver, elle est légèrement variée de gris ; elle se modifie aussi avec l'âge et les individus. Une mue se produit au début de chaque printemps.

L'écureuil existe dans toute l'Europe ; il habite les grandes forêts, surtout celles de résineux. C'est un animal gracieux, vif, éveillé, souple, léger, d'une agilité étonnante ; excellent grimpeur, il vit constamment sur les arbres : il monte avec une rapidité extraordinaire à la cime des arbres les plus lisses et les plus élevés, saute de branche en branche, court, descend, va et vient continuellement, avec une sûreté admirable. Il est l'adresse et le mouvement personnifiés ; il exécute des sauts périlleux en arrière que ne désavouerait pas le plus habile acrobate et ne paraît jamais las d'une telle activité. Ses sauts sont prodigieux pour un animal de si petite taille ; il franchit d'un bond l'espace de quatre à cinq mètres qui sépare un arbre du voisin, en décrivant de haut en bas une courbe oblique, la queue relevée, de façon à ralentir la chute. Sur le sol, il progresse par bonds élégants et court ainsi très rapidement. Pour manger, il s'asseoit sur ses jarrets, la queue relevée en panache, et porte sa nourriture à la bouche avec ses pattes de devant.

Il est presque exclusivement granivore, se nourrit de graines de pins et de sapins, de noisettes, de noix, de faines, de glands, de châtaignes, de graines d'éryable et de sureau, de baies diverses ; il commet donc peu de dégâts. Cependant il se rend nuisible dans les forêts d'arbres morts en mangeant les graines destinées à l'ensemencement du sol, dans les nouvelles plantations en dévorant les pousses terminales, les bourgeons et en rongeant l'aubier des jeunes arbres ; dans les pineraies de Sologne, des bandes d'écureuils ont récemment commis des dégâts en s'attaquant à la cime des pins maritimes : ils écorcent le pourtour par une incision annulaire faite avec une telle régularité que le passage de la sève destinée à nourrir le bourgeon terminal est complètement arrêtée ; tous les pins ainsi écorcés sont voués à la destruction par suite de l'arrêt de la végétation. L'écureuil s'attaque aussi aux petits oiseaux insectivores, les surprend au nid et mange leurs œufs ou leurs couvées. Mais les ravages des écureuils sont relativement res-

treints ; on ne les trouve généralement pas en grandes troupes dans notre pays ; on doit les détruire quand ils deviennent trop nombreux.

L'écureuil passe la nuit dans un abri ; il se loge souvent dans un creux d'arbre ou un nid abandonné ; mais, en outre, il se construit généralement une demeure plus vaste au point de bifurcation de plusieurs branches ; c'est une sorte de nid analogue à celui de la pie, soigneusement rembourré de mousse et protégé contre la pluie par un dôme de petites bûchettes ; une entrée principale, située à la partie inférieure, est dirigée vers l'est, et une autre est percée à l'extrémité du dôme. Toujours en mouvement quand il fait beau, l'écureuil se retire dans son habitation dès que le mauvais temps se fait sentir ; si le vent souffle dans la direction de l'entrée du nid, il a soin de boucher cette ouverture ; il se comporte, du reste, en véritable baromètre vivant : longtemps avant un orage, il manifeste son inquiétude par des sauts saccadés et incessants, ainsi que par des sifflements aigus ; par les grandes chaleurs, il reste assoupi dans son nid et n'en sort que le matin et le soir. Mais c'est surtout l'hiver qu'il s'y réfugie, car la neige et le froid lui sont funestes ; comme il ne s'endort pas pendant la mauvaise saison, il a soin d'accumuler des provisions aux temps de prospérité ; à l'automne, il dépose des graines dans de nombreuses cachettes, qu'il sait toujours retrouver quand la faim se fait sentir.

La femelle met bas en avril ou mai de trois à sept petits ; le père et la mère élèvent ensemble leur famille, et la surveillent attentivement.

Quoique sociable, l'écureuil se rencontre rarement en bandes dans nos forêts ; il vit solitaire ou par couples. Très méfiant et craintif, prudent à l'extrême, il se laisse difficilement approcher. Les oiseaux de proie lui font la chasse, mais son agilité et sa ruse lui permettent souvent de leur échapper ; il a soin par exemple, de grimper du côté opposé à celui par lequel il serait visible, ou bien de monter en décrivant des spirales autour d'un tronc, et il sait à merveille se dissimuler dans les branches. La marte a seule assez facilement raison de lui, grimpeuse admirable, elle ne lui cède en rien comme agilité et endurance ; elle détruit surtout un grand nombre de jeunes. Les saisons rigoureuses amènent aussi la mort des écureuils.

Cet animal, qui fait la gaieté et l'ornement des forêts, s'habitue très bien à la captivité, et s'apprivoise aisément, surtout quand il a été pris jeune au nid ; très propre et sans odeur, il est fort agréable à suivre dans ses évolutions. On le chasse pour sa fourrure, qui a une certaine valeur, surtout dans les pays du Nord, et aussi pour sa chair.

(*L'Agriculture nouvelle*).

G. GUÉNAUX.

Degré supérieur.

DICTÉE

Une rafale sur la Méditerranée.

Il n'y avait point de vagues. Quelques petits flots seulement moutonnaient de place en place ; mais soudain, au loin, devant nous, je vis l'eau toute blanche, blanche comme si on étendait un drap par-dessus. Cela venait, se rapprochait, accourait, et lorsque cette ligne cotonneuse ne fut plus qu'à quelques centaines

de mètres de nous, toute la voilure du navire reçut brusquement une grande secousse du vent qui semblait galoper sur la surface de la mer, rageur et furieux, en lui plumant le flanc comme une main plumerait le ventre d'un cygne. Et tout ce duvet arraché de l'eau, cet épiderme d'écume voltigeait, s'envolait, s'éparpillait sous l'attaque invisible et sifflante de la bourrasque.

Nous aussi, couchés sur le côté, le bordage noyé dans le flot clapoteux qui montait sur le pont, les haubans tendus, la mâture craquant, nous partimes d'une course affolée, gagnés par un vertige, par une furie de vitesse. Et c'est vraiment une ivresse unique, exaltante, de tenir en ses deux mains la longue barre de fer qui conduit, à travers les rafales, cette bête emportée et inerte, docile et sans vie, faite de toile et de bois.

(*La vie errante*).

GUY DE MAUPASSANT.

VOCABULAIRE. — La rafale, la Méditerranée, moutonner, accourir, la voilure, brusquement, galoper, le cygne, l'épiderme, s'éparpiller, l'attaque, la bourrasque, le bordage, clapoteux, le hauban, la mâture, affolé, la furie, exaltant.

SYNONYMES. — Le navire, le vaisseau — la secousse, l'ébranlement — le flanc, le côté — le duvet, la plume — la bourrasque, la rafale — la furie, l'ardeur.

HOMONYMES. — La vague, vague (qual.) — le vent, le van — le flanc, le flan — le cygne, le signe — le pont, pond (verbe pondre) — la barre (pièce de bois ou de fer, barrière du tribunal, trait de plume), le bar (poisson de mer, débit de boissons) — le fer, faire.

SUFFIXES. — Etude des suffixes *ible* (*invisible*), *ure* (*voilure*, *mâture*), *esse* (*ivresse*), *age* (*bordage*).

GRAMMAIRE. — A propos des phrases: *Quelques petits flots... quelques centaines de mètres... toute la voilure du navire... tout ce duvet arraché... le maître fera trouver aux élèves l'orthographe des mots quelque et tout.*

EXERCICES ORAUX. — Faire lire la dictée en mettant les verbes aux présents de l'indicatif et du conditionnel.

EXERCICES ÉCRITS. — Faire écrire la dictée en mettant les verbes au passé indéfini ou au plus-que-parfait, en soulignant les qualificatifs.

PAUL CHAPUIS.

VARIÉTÉ

Pour les illettrés.

Un instituteur étant allé, avec sa classe, visiter la *Tine de Conflans*, fut très embarrassé à une croisée de chemins, près de Ferreyres, à la jonction du Veyron avec la Venoge.

Le poteau indicateur était en place; mais, repeint à neuf, il était vierge de toute inscription.

Le maître demanda sa route à un agriculteur qui travaillait dans le voisinage et voulut encore savoir à quoi servait le poteau.

— Ça, répondit avec un fin sourire le malin paysan, c'est pour les illettrés.

L.-J. M.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole primaires

Places au concours

Ecublens. — La place de maîtresse de la classe enfantine est au concours.
Fonctions légales.

Traitements : Fr. 600 par an, logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 1^{er} service, jusqu'au 27 octobre 1911, à 6 h. du soir.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

INSTITUTEURS. — MM. Cart, Auguste, à Lussery ; Gruffel, Georges, à Mutrux ; Charlet, Lucien, à Suchy ; Oguey, René, à Prilly ; Reymond, Emmanuel, à Panex s/Ollon ; Merminod, William, à la Nouvelle-Censiére (Provence) ; Barbey, Adrien, à Neyruz ; Zimmermann, William, à Coinsins ; Magnenat, Justin, à Renens (Ec. prim. sp.).

INSTITUTRICES. — Mmes Dupuis, Marguerite, à Chapelle ; Schallenger, Augusta, à St-Tiphon (Ollon) ; Cottier, Marie, à Château-d'Oex ; Rauschert, Elise, à Vevey ; Dovat, Hélène, à Vevey ; Bobillier, Amélie, à Vevey.

Mme Porchet, Louise-Aimée, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, à St-Légier.

Chillon. — Le poste de concierge du Château de Chillon est au concours.

Traitements annuels : Fr. 2500 à 3500 et logement.

Les obligations sont prévues par le règlement du 5 novembre 1909.

Adresser les offres au Département de l'Instruction publique et des Cultes (2^{me} service) où l'on peut prendre connaissance du cahier des charges, jusqu'au 31 octobre, à 6 heures du soir.

Entrée en fonctions le 1^{er} janvier 1912.

Société Evangélique d'Education

Assemblée ordinaire d'automne le samedi 28 octobre 1911, à 2 h. 20, à la salle Tissot, Palais de Rumine, Lausanne.

ATTENTION!!!

SALON, la perle de Provence pour ses huiles d'olive

A titre de réclame, au personnel enseignant, j'offre :

Huile d'olive vierge extra,	Fr. 2,50 le litre.
Huile de table superfine,	» 2,30 »
Huile de table fine,	» 2,— »
Huile à friture,	» 1,60 »

Par postal de 10 litres (postal à facturer).

Paiement au gré de l'acheteur.

Marcel Reynier Fils, propriétaire, SALON (Provence).

Accepte représentants. Bonnes conditions.



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10 %

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.

ystèmes
revêtus.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

ules RAPPA successeur
GENÈVE

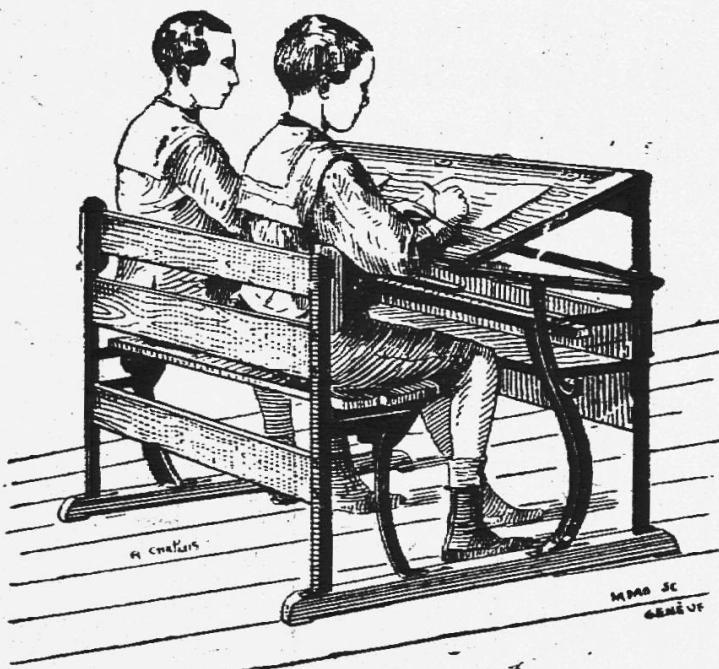
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

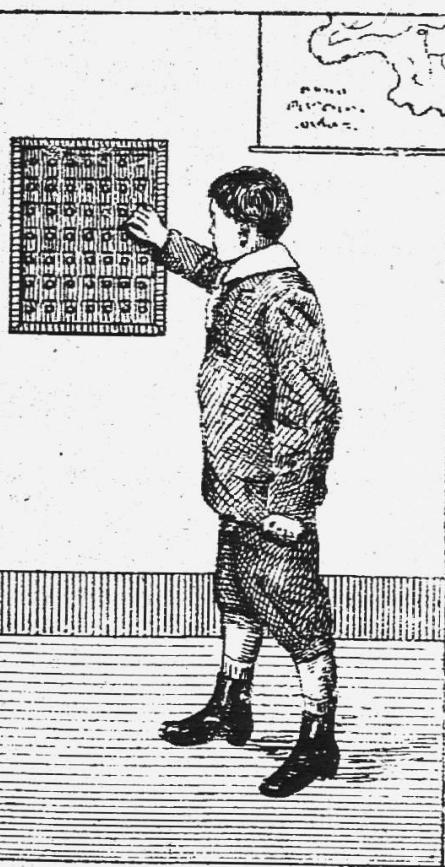
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoy d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Marechal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades ; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Fröbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation. fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mécum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral ; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (dances) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FËTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^e ANNÉE. — N° 43

LAUSANNE — 28 octobre 1911.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RELIGIEUX.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annances :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Pardessus

Caoutchouc

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'estime spéciale de

10%

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL - ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.

Librairie PAYOT & C^{ie} — Lausanne

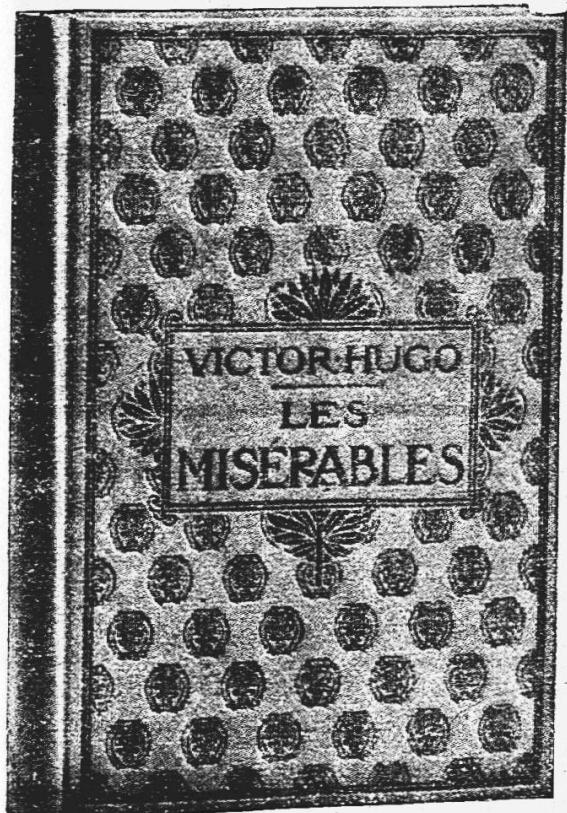
Oeuvres complètes de Victor Hugo

(51 volumes)

EDITION NELSON,

1 fr. 25 le volume.

Même format que la collection.



Pour paraître le 1^{er} novembre :

LES MISÉRABLES

(4 volumes)

SUIVI PAR

Les Contemplations,
Napoléon le Petit,
Ruy-Blas, les Burgraves,
Torquemada, Han d'Islande,
Le Rhin (2 vol.), etc., etc.

Deux volumes paraîtront régulièrement tous les mois.

Texte intégral seule édition complète et bon marché.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

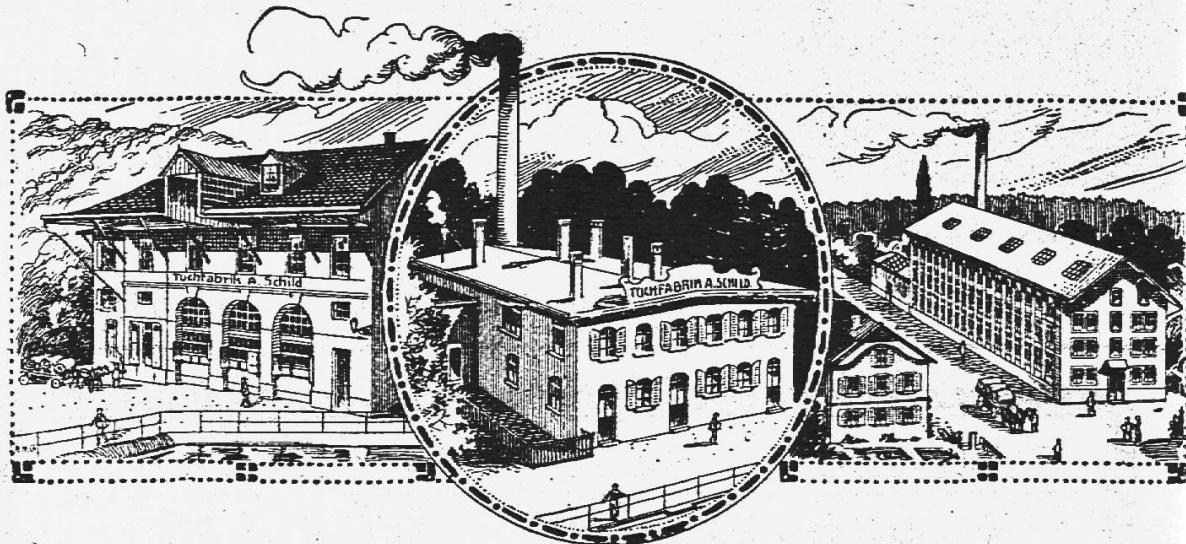
300 élèves en $2\frac{3}{4}$ ans, 95 % de succès

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

La Fabrique de draps A. SCHILD

BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements.
Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.